

Compte rendu réunion de Conseil Communautaire

Lundi 10 février 2014 à 20h30 en mairie de Saint André de Boège

Présents : MUSARD Jean-Paul – MAURON Jean – MEYNENT Hervé – BOUVIER Bernard – ROCH Jacqueline – GENOUD Edmond – DONCHE Charles – SANTONI Michel – DUFOURD Pierrick – DUPRAZ Yves – SAUTHIER Gilles – VIGUIER Evelyne – DUCROT Denis – SALAMON Gérard – MOUCHET Laurence – CHARDON Patrick – LETONDAL Vincent – MARTH Laurent.

Excusés : DURET Marielle – BOSSON Jean-François – MOUCHET Denis.

Secrétaire de séance : Edmond GENOUD

I – APPROBATION COMPTE-RENDU 16 DECEMBRE 2013

Le compte-rendu est approuvé par l'ensemble des membres présents.

II – DECHETTERIE : AMENAGEMENT D'UNE PLATEFORME DE RETOURNEMENT.

Décision : Le Conseil Communautaire donne son accord pour la création d'une plateforme de retournement après prise de contact avec les entreprises concernées (CSP et Excoffier).

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

III – VESTIAIRE DU FOOT D'HABERE-POCHE : PROPOSITION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN

Décision : Le Conseil Communautaire, après avoir voté donne son accord pour la réalisation des travaux et autorise le Président à signer les devis et contrats qui interviendront.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0



IV – PERSONNEL

BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Madame ROSKAMS ainsi que Madame MEJEAN font valoir leur droit à la retraite à compter du 30 mars 2014, ainsi des entretiens pour leur remplacements vont avoir lieu les jeudi 13 février et lundi 17 février 2014.

PISCINE

Le Président expose au Conseil Communautaire qu'un poste de surveillant de baignade doit être créé pour être en conformité avec les textes.

Il explique qu'il faut recruter un agent technique afin de remplacer Serge Jacquet pour effectuer les tâches suivantes :

- Gestion de la buvette
- Entretien courant
- Mise en eau
- Gestion de la chloration.

Un appel à candidature va être effectué très prochainement pour ce poste, ainsi qu'une DSP pour la tenue de la buvette.

Décision : Le Conseil Communautaire, après avoir voté donne son accord pour le lancement d'une DSP et autorise le Président à signer les documents et contrats qui interviendront.

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

V – DEMANDES DE SUBVENTIONS HORS DELAI

Décision : Le Conseil Communautaire, après avoir voté, donne son accord pour le versement d'une subvention de 3000 € au Secours Catholique pour le service Arc en Ciel en Vallée Verte et autorise le Président à signer les mandats et documents qui interviendront.

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

VI – CINEMA : MODE DE CHAUFFAGE ET APPEL D'OFFRES POUR TRAVAUX

Décision : Le Conseil Communautaire, après avoir voté, décide de choisir la Pompe à Chaleur à détente directe (équivalent air/eau) comme mode de chauffage du cinéma.

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 3 (MUSARD – MOUCHET - MAURON)



Décision : Le conseil Communautaire, après avoir voté, autorise le Président à lancer l'appel d'offres pour lancer les travaux du cinéma de Villard.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Michel SANTONI explique que Monsieur le Curé a accepté de signer la convention pour le droit d'usage du bâtiment, ainsi, il faut maintenant que la Communauté de Communes et la mairie signe un bail emphytéotique. Un devis a été demandé à la SAFACT pour un montant de 1752 € (BAIL DE 70 ANS)

Décision : Le Conseil Communautaire, après avoir voté, autorise le Président à signer tous les devis et conventions relatives au Cinéma de Villard.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

VII – GROUPE SCOLAIRE D'HABERE-POCHE : LE POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

La parole est donnée à Monsieur DUCROT Denis qui explique l'avancement des travaux, l'état des dépenses et fait le point sur les subventions.

VIII – CADEAU DE NAISSANCE DE NADIA

Décision : Le Conseil Communautaire, après avoir voté, donne son accord pour l'attribution d'un bon cadeau à Madame Mancera Nadia d'un montant de 150 €.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

IX – RENOUELLMENT CONVENTION AVEC TDF

Décision : Le Conseil Communautaire, après avoir voté, donne son accord pour le renouvellement de la convention avec TDF à condition que les termes de la convention soient renégociés avec TDF. Le conseil communautaire autorise le Président à la signature des documents et conventions qui interviendront.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0



X- QUESTIONS DIVERSES

ADHÉSION CHEMINS DU SOLEIL

Décision : Le conseil communautaire, décide après en avoir délibéré, de verser la cotisation d'un montant de 500 € à l'association Grande Traversée des Alpes pour le passage des Chemins du Soleil sur la Descente de la Menoge.

Pour : 18

Abstention : 0

Contre : 0

ADHÉSION SOCIÉTÉ D'ECONOMIE ALPESTRE

Décision : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser la cotisation forfaitaire d'un montant de 100 € pour l'adhésion 2014 à la SEA.

Pour : 18

Abstention : 0

Contre : 0

